



N° SAU/016 - 10 octobre 1957

MAHOMET "sceau des prophètes" dans la "Théologie musulmane"

La théologie musulmane est surtout une apologie défensive, mise au service des dogmes pour les défendre et les prouver.

Ce point de vue apologétique va donc jouer aussi dans le problème de la mission de Mahomet.

Nous avons déjà vu comment le Coran nous montrait la personne de Mahomet¹.

Quant aux grandes lignes de la réflexion des docteurs musulmans sur cette question, elles pourraient s'ordonner ainsi :

1° - Preuves de la mission de Mahomet.

- Mahomet est bien envoyé de Dieu contre les Juifs et contre les Chrétiens.
- Il est envoyé contre les Juifs. Ceux-ci se refusent à admettre la loi de Mahomet à cause de la pérennité de la loi de Moïse. Mais le Coran dit que cette loi mosaïque annonçait la venue de Mahomet : les Juifs ont donc falsifié leurs Ecritures.
- Il est envoyé contre les Chrétiens : Eux aussi ont faussé les Ecritures et il est clair que la loi évangélique a été abrogée par la loi musulmane.

Mais quelle preuve avons-nous que le Coran est bien cette loi annoncée ?

La preuve est absolue et c'est le Coran lui-même. Le Coran est donc le miracle prophétique par excellence. Mahomet a d'ailleurs porté un défi et aucune créature n'a pu imiter ou surpasser le Coran (cf. Coran 10, 39; 17)90; 52, 33. 44). Celui-ci est une œuvre divine. Telle est du moins la pensée traditionnelle de l'Islam.

Cette inimitabilité se manifeste autant dans la composition que dans l'éloquence du style et du vocabulaire. En soi, les hommes et les génies (djnoun) pourraient imiter le Coran, mais Dieu crée des obstacles à cette possibilité et, en fait, aucun des négateurs de Mahomet n'a pu produire une œuvre pareille.

¹ Comprendre, série saumon n° 13, 31 mai 1957, Mahomet "sceau des prophètes" dans le Coran.

Les nombreux miracles qui auraient précédé la naissance de Mahomet, sont rapportés dans des traditions. Les traités de théologie, eux, retiennent certains miracles : la lune fendue en deux (à base coranique)² la louange des petits cailloux dans la main de Mahomet, etc... Le fait général que le prophète en ait accompli est objet de foi, mais non tel ou tel miracle en particulier.

2° - Caractéristiques de la mission de Mahomet.

D'après les théologiens, tout ce que le Coran rapporte de cette mission est véridique.

Le Coran affirme l'universalité de la mission dans l'espace et dans le temps : depuis Adam jusqu'à la Résurrection. Mahomet a été envoyé aux générations qui l'ont précédé, parce que son âme a été créée avant celle des autres prophètes anciens. Ceux-ci n'étaient que députés, délégués par Mahomet. Il a été envoyé aussi bien aux hommes qu'aux génies (djinn), mais il n'eut qu'une mission d'honneur par rapport aux anges.

Aucune autre loi ne peut abroger la loi apportée par Mahomet. Il est le "sceau des prophètes" : il clôt la série de tous les prophètes. Quand Jésus reviendra comme juge à la fin du monde, il jugera selon la loi de l'Islam.

Il est admis qu'une abrogation partielle est possible : celle d'un verset ou d'un "dit" du prophète. Mais une abrogation de l'ensemble du Coran est impossible, la liste des versets abrogeants et abrogés a d'ailleurs été établie et ne varie pas.

La personne de Mahomet

On retrouve en lui toutes les qualités du Prophète. Les auteurs répondent à l'objection de la non observation par Mahomet de la loi coranique en disant qu'il faut distinguer entre l'apparence et la réalité de l'acte. Par exemple, quant à son mariage avec Zeynab, femme de Zayd, son fils adoptif, Mahomet n'est pas blâmé de l'avoir réalisé, mais de n'avoir pas révélé par respect humain que Zayd répudiait sa femme pour Mahomet. Il a dissimulé cette volonté divine dont il avait connaissance.

Mahomet est la meilleure des créatures. Il a des privilèges spéciaux : il est impeccable, son intercession sera efficace au jour du jugement dernier.

Les traditions divergent quant au voyage nocturne et à l'ascension de Mahomet. Le prophète aurait accompli un voyage nocturne (isrâ) de la Mecque à Jérusalem, monté sur la jument Bourâq. Des traditions disent que cela s'est passé en songe, mais l'un ou l'autre auteur affirme que nier ce voyage serait être infidèle. L'ascension (mi'râj) jusqu'au trône de Dieu aurait eu lieu en l'an 620. Gabriel aurait conduit le prophète jusqu'au septième ciel. Nier cette ascension serait un péché de mauvaise croyance, mais non un péché d'infidélité.

La mythologie et l'iconographie populaires se sont développées largement autour de ces traditions³.

TEXTE

IBRAHIM BAJURI - 1783-1861 - "Glose sur la Jaouharat al Taouhîd" (La perle de l'unicité divine), poème théologique d'Al-Laḡani. Edit. du Caire 1934.

Simple commentaire théologique pour les premiers cours des Universités musulmanes.

Les miracles de Mahomet pp. 81. 82

(Dans quelle mesure est obligatoire la foi aux miracles du Prophète)

² cf. Coran 54, 1. 2.

³ Comprendre - série saumon - n° 10 - octobre 1956 - La fête du Mouloud et l'idéalisation de Mahomet.

"Sache ceci : pour les miracles qui sont connus d'une façon décisive rapportés par chaînes multiples de transmetteurs, tel le Coran, il n'y a pas de doute que ceux qui les nient sont infidèles.

"Pour les miracles qui ne sont pas dans ce cas, s'ils sont célèbres comme le jaillissement d'eau entre les doigts du prophète, ceux qui les nient sont pécheurs. S'ils ne sont pas célèbres, et qu'ils soient établis par une voie "saine" ou "bonne" ("belle"), celui qui les nie peut être excusé.

(L'un de ces miracles ce sont les Paroles de Dieu - le_Coran)

... L'auteur (Al Laqani) désigne ici, par "paroles de Dieu", la locution. S'il a (ainsi) cité le Coran d'une façon particulière c'est parce que c'est le plus grand des miracles du Prophète, et le plus permanent puisqu'il durera jusqu'au jour de la résurrection.

(Les autres miracles)

"D'une manière générale, aucun des miracles du Prophète n'est exclu du Coran ; s'il est vrai que certains n'y sont pas mentionnés d'une façon claire, ils n'entrent pas moins dans l'affirmation générale "Dieu peut toute chose" (Coran passim), "Nous n'avons rien négligé dans le Livre" (Coran 6, 38).

(Quelques exemples)

"Ainsi : la lune fendue en deux. On rapporte d'Ibn Mas'ûd qu'il a dit : Nous étions avec l'Envoyé de Dieu quand la lune s'est fendue en deux. Une partie était derrière la montagne, l'autre devant. L'Envoyé de Dieu nous dit : "regardez". Les infidèles de Quraysh dirent : "c'est là de la magie; faites venir les gens des horizons pour vous rendre compte s'ils voient comme vous ou non". Les gens des horizons firent savoir qu'ils voyaient la lune fendue.

... De même le salut des pierres et des arbres à Mahomet. On rapporte d'Ali qu'il dit : "J'étais avec le Prophète à la Mecque ; nous sortîmes dans un des quartiers (de la ville) ; il n'y avait pas de pierre ou d'arbre qui, en le rencontrant, ne le saluât et dit : Salut, ô toi, ô Envoyé de Dieu".

"De même la louange des petits cailloux dans les mains du Prophète. Thâbit rapporte que Anas Ibn Malik dit : "Nous étions assis chez l'Envoyé de Dieu ; il prit une poignée de petits cailloux. Ils se mirent à louer Dieu dans sa main, si bien que nous entendions la louange. Puis il les versa dans la main d'Abu Bakr : ils se mirent à louer Dieu également; de même dans la main d'Omar puis dans celle d'Othman. Le prophète les versa ensuite dans nos mains, ils cessèrent leur louange.

"Encore : le gémissement de tendresse du tronc de palmier. L'histoire qui le raconte est célèbre et rapportée par des chaînes multiples de transmetteurs. Mahomet, avant qu'on ne lui eut construit une chaire, prêchait du haut de ce tronc. Quand la chaire fut construite, il s'y transporta. Tous les assistants qui étaient à la mosquée entendirent alors, provenant du tronc, un gémissement de tendresse et une grande voix; si bien que le tronc était près d'éclater, à cause du regret qu'il avait de la séparation d'avec le Prophète. Celui-ci l'étreignit. Le tronc se mit à se plaindre affectueusement comme l'enfant que sa mère serre sur son sein et qu'elle fait cesser de pleurer. Puis le Prophète lui dit : "Si tu veux, je te remettrai dans le jardin où tu étais des racines te pousseront et tu retrouveras ta forme parfaite ; il te repoussera des feuilles et des fruits. Ou, si tu veux, je te planterai dans le paradis et les saints d'Allah mangeront tes fruits. "Et Mahomet prêta l'oreille pour entendre sa réponse. Le tronc répondit : "Plante-moi au paradis : les saints d'Allah mangeront mes fruits et je serai dans un endroit où il n'y a pas d'affliction". "C'est entendu, dit le Prophète qui ajouta : "Il a préféré la demeure permanente à la demeure qui passe". Et il ordonna qu'on l'enfouit sous la chaire. Quand al-Hassan rapportait cette histoire, il ne manquait pas de pleurer en disant : "O serviteurs de Dieu ! Le bois mort lui-même gémit, affectueusement pour le Prophète ! Combien n'avez-vous pas plus de titre de désirer le retrouver !"

"De même l'exorbitation de l'œil de Qutâda, quand son œil tomba sur sa joue. (A la bataille d'Uhud, Mahomet remit en place l'œil qu'avait atteint une flèche)

"Do même le témoignage rendu par le lézard à sa mission prophétique.

"Quant au récit de la gazelle, il est avéré qu'il est inauthentique et sans fondement. (La gazelle aurait témoigné de l'unicité de Dieu et de la mission de Mahomet)... Mais ce récit est inauthentique, comme tu le sais !"

